



Compte rendu de la réunion Générale du jeudi 24 mars 2016

La réunion s'est tenue au 1 avenue du docteur Fleming à partir de 19h30.

Les présents étaient : Agathe, Aurélie, Mahé, Nicole, Sylviane, Olivier, Patrice, Patrick, Paul, Thierry D, Thierry S, Xavier (espérons n'avoir oublié personne !)

1) Le mot à la mairie d'Asnières, suite à l'information sur la suppression de 4 DSC, a été finalisé. Les débats ont été parfois un peu vifs mais constructifs (sur la forme et le fond, ex : simple demande ou "attaque" directe, formules de politesse, etc). Thierry S l'a envoyé ce vendredi 25 mars par mail.

2) Pour la réunion de travail sur le budget associatif 2016 en présence de M. le Maire le lundi 4 avril à 19h, Mahé est d'accord pour y aller. L'idée qu'il se dégage est que ce ne sera que de l'information sur les coupes budgétaires aux associations.

3) La proposition d'ajouter dans l'agenda l'ordre du jour (en abrégé) au fur et à mesure qu'il est proposé est accepté. Ce sera Thierry S qui le fera (envoyer un mail en précisant "à ajouter à l'ordre du jour").

4) L'ouverture du compte Facebook et du compte tweeter n'est pas retenue. A la place, il est pour l'instant demandé d'utiliser le compte Facebook de MDB. Thierry S est chargé de voir avec Dalila.

5) Gestion du cahier de l'atelier vélo-partage. Une nouvelle feuille issue d'un tableur a été proposée et amendée, afin de faire apparaître en toute clarté les dons et les ventes d'accessoires. Elle sera collée sur le cahier actuel. Thierry S est chargé de la finaliser avec les amendements.

6) Information sur la possibilité d'avoir un reçu fiscal pour don suite au fait que MDB a été acceptée (sans demande de sa part) comme association d'intérêt général. Ce reçu fiscal sera donné par la trésorière (donc risque d'être un peu long).

7) Divers :

Agathe nous parle de la rénovation de l'avenue des Bourguignons, avenue "partagée" par Bois-Colombes et Asnières. Le projet ne prévoit pas d'aménagement cyclable (ni double sens cyclable, ni piste), contrairement à la loi, au motif de l'étroitesse de la rue. Le délai pour tenter un autre recours avant le début des travaux (cet été) semble trop court, donc Agathe préfère se concentrer sur d'autres rues plus calmes pour essayer de convaincre la mairie de Bois-Colombes de tenter de mettre en place des DSC.

Agathe voudrait tenir un stand sur la BAV pour faire passer des infos sur le cycliste dans le code de la route, notamment les 'nouveaux' panneaux et nouvelles règles, si possible sous forme ludique (quizz).

Fin de la réunion à 21h30. Rendez-vous le jeudi 26 mai 19h30.

Compte rendu fait à 6 mains par Agathe, Sylviane, Thierry S